

# IN MEMORIAM

**Abdel Azim WAZIR**

**26 juin 1945 – 8 mai 2015**

Il est né à Beni-Sweif, ville dont son père fût Sénateur dans les années 1930, raison pour laquelle notre amitié s'est établie quelques années plus tard. Son père fût sénateur en même temps que mon grand-père, qui en fût le Président. Ils furent de grands amis et ce fût la première chose qu'il mentionna quand nous nous rencontrâmes pour la première fois en 1981. A compter de ce jour nous sommes devenus de grands amis, et j'ai eu le plaisir et le privilège d'avoir collaboré avec lui à l'Association Internationale de Droit Pénal (AIDP) et à l'Institut Supérieur International de Sciences Criminelles (ISISC), où il produisit nombre de contributions valeureuses.

Il fût Secrétaire général adjoint de l'AIDP de 1989 à 2004, puis Vice-Président de 2004 à 2015 ; il fût membre du Conseil d'Administration de l'ISISC de 1993 à 2009, puis Vice-Président Honoraire de 2009 à 2015. Il fût également Secrétaire général du Groupe National Égyptien pendant plus de trente ans. En 1984, il a été le Secrétaire général et le principal organisateur du XIV<sup>e</sup> Congrès de l'AIDP qui s'est tenu au Caire ; il organisa de même deux **Colloques Préparatoires** au Caire et Alexandrie, respectivement en 1993 et 1997. En 1998 il organisa aussi une activité de l'ISISC à Alexandrie, sur le sujet de la Procédure pénale comparée.

A l'ISISC, il fût l'un des professeurs dans les séries de programme de formation que l'Institut lança pour le Monde Arabe en 1983. Ce fût le programme de droit le plus étendu jamais organisé pour quinze États arabes. En raison de sa dimension et du nombre de personnes engagées, une nouvelle ère fût initiée en matière de règle de droit et de droits de l'homme dans la région Arabe. Plus de deux milles professeurs, juges, procureurs, avocats et officiers de police furent impliqués dans ces programmes, contribuant ainsi au changement de la culture de la légalité dans le monde Arabe. Ce fût cette initiation dont il fût partie prenante, qui ouvrit le monde Arabe aux droits de l'homme dans les années quatre-vingt.

Ceux qui ont participé à ces programmes à l'ISISC ont profité de ces enseignements pour poser les bases de cours nouveaux dans leurs universités respectives, et ont introduit de nouvelles dimensions des droits de l'homme dans l'administration de la justice pénale. Ceci comprend les instituts judiciaires et les académies de police. Nous avons co-édité cinq volumes en langue arabe sur les droits de l'homme et les systèmes arabes de procédure comparée qui ont été largement utilisés. Les contributions d'Abdel Azim à ce total engagement ont été exceptionnelles, et nombreux sont ceux qui s'en souviennent encore dans le monde arabe.

Abdel Azim a commencé sa carrière comme officier de police, après avoir été classé major de sa promotion à l'Académie de Police, où il obtint un diplôme juridique de spécialisation dans les Sciences de la police. Il fût sélectionné pour être instructeur et continua ses études supérieures. Il resta à l'Académie de Police comme instructeur, puis comme professeur pendant dix ans, en la quittant avec le rang de Major, après avoir obtenu son grade de Docteur en droit de l'Université du Caire. Au cours de la préparation de son doctorat, il étudia à Paris pendant deux ans.

A compter de cette date, il devint professeur de droit pénal et de procédure pénale, puis doyen d'El Mansoura, où son travail académique fût principalement centré sur le droit pénal et la procédure pénale. Il publia plusieurs livres hautement appréciés sur ces deux sujets.

Il fût particulièrement respecté et admiré par ses étudiants et ses collègues. Quand il prit un congé en 1999 pour devenir Gouverneur de Damiette (Domyat) jusqu'en 2004, puis de 2004 à 2011 comme Gouverneur du Caire, ses collègues conservèrent son bureau pour lui à la Faculté de Droit, et quand, en 2011, il démissionna de ses fonctions de Gouverneur, il rejoignit son bureau à l'Université comme s'il ne l'avait jamais quitté.

Pendant sept ans il administra le Governorat du Caire, dont la population est estimée à dix-huit millions d'habitants, ce qui constitue la population la plus élevée dans plus de la moitié des pays du monde. Au cours de ces années, il n'y eut jamais la moindre question sur l'intégrité du Gouverneur Wazir, son impartialité, son accessibilité au public et son efficacité. Peu de personnes ayant occupé de semblables fonctions ont connu une telle réputation.

Quand il devint Gouverneur, il avait un appartement dans lequel il vécut avec sa famille, un véhicule, et un bureau dans lequel il pratiquait la profession d'avocat avant d'assumer sa fonction publique. Douze ans après, c'est ce qu'il laisse derrière lui, et c'est ce dont je suis sûr qu'il souhaiterait que les gens sachent et se souviennent. Pour lui, l'intégrité, tant aux niveaux intellectuel que pratique, furent les qualités les plus importantes qu'il pratiqua durant sa vie.

Abdel Azim Wazir fait partie de ces gens qui se différencient des autres durant leur existence. Il demeura constant tout au long de sa carrière comme un universitaire et un homme public, modeste, courtois, loyal, honnête et amical.

Nombreux sont ceux qui se souviendront de lui avec affection et respect.

Il laisse derrière lui son épouse aimée Sahar, deux enfants, Khaled et Ola et deux petits-enfants, Omar Khulea Wazir et Sherif Karim Mancher.

Selon la parole Musulmane : « De Dieu nous venons et vers Dieu nous retournons ». Ainsi en est-il pour ceux qui, comme Abdel Azim, sont croyants et vivent leur foi en pratique.

### **M. Cherif BASSIOUNI**

*Professeur émérite, DePaul University College of Law  
Président, Institut Supérieur International de Sciences Criminelles  
Président Honoraire, Association Internationale de Droit Pénal*